



*Lancée en 2017, la Fondation UBO est un outil au service du développement et du rayonnement de l'Université de Bretagne Occidentale. Elle soutient l'excellence, la pluridisciplinarité, la créativité et l'ouverture sur le monde de la communauté universitaire*

*En favorisant la mise en place de nouveaux espaces de collaboration entre acteurs issus des entreprises et de l'université, elle peut vous aider à favoriser l'attractivité de vos métiers auprès des jeunes et à découvrir la palette des compétences de l'université dans votre domaine. La Fondation UBO veut ainsi créer les conditions favorables au transfert de compétences entre l'université et l'entreprise.*

*Elle peut également vous permettre de découvrir les laboratoires et les équipes qui travaillent sur vos problématiques, pour de nouveaux partenariats féconds*

*C'est dans le « faire ensemble » que les liens durables se tissent et participent à la résolution de problématiques concrètes.*

*Rejoignez les donateurs en vous impliquant et en participant au rayonnement de notre Université, en France et à l'international.*

## **Devenir Mécène ?**

*En devenant entreprise mécène de l'action « Opération Ravenel » votre soutien qu'il soit financier ou en nature s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article 238 bis du Code général des impôts.*

*Il permettra à l'entreprise mécène domiciliée en France de déduire de son impôt 60% du montant du don consenti, ce dernier étant pris dans la limite de 0.5 p. 100 de son chiffre d'affaires, avec report possible sur les cinq années suivantes de la déduction en cas de dépassement du seuil.*

*Conformément aux dispositions du décret n°2004-185 du 24 février 2004, la Fondation adressera au mécène un reçu attestant du montant du don reçu de ce dernier au titre de l'exercice.*

*Depuis le 1er juillet 2021, sur décision du conseil de gestion, la Fondation UBO applique un taux de prélèvement de 10% sur les dons, legs et apports en mécénat. Ce prélèvement participe au financement des actions transversales menées par la Fondation UBO à destination des étudiants notamment*

*La Fondation n'accordera aucune contrepartie particulière au mécène. Cependant, le mécène pourra faire état du présent mécénat et utiliser le nom de la Fondation ainsi que les images en relation avec « l'Opération Ravenel » à des fins de communication interne ou externe et de relations publiques, à l'exception de tout message publicitaire (BOI-BIC-RICI-20-30-10-20 n°100).*

*Toute mise en œuvre de partenariat sera formalisée par l'établissement d'une « Convention de Mécénat »*

*Le Président de la Fondation UBO et son service se tiennent à votre disposition pour tous compléments d'information.*

### **FONDATION UBO**

3, rue des Archives  
CS 93837  
29238 Brest Cedex 3  
Tél : 02 98 01 80 40  
fondation@univ-brest.fr

 [www.univ-brest.fr/fondation-ubo](http://www.univ-brest.fr/fondation-ubo)